



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/08/2025	Net 31/08/2024
Rebecca DECAMPS ✓ Certifié par you sign				
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	6 735	6 138	597	1 217
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				1 093
Autres immobilisations corporelles	38 335	22 632	15 703	22 651
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	53 039		53 039	53 039
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	98 109	28 770	69 339	78 000
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				377
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	902 672	12 108	890 564	602 310
Autres créances	63 569		63 569	83 936
Charges constatées d'avance	42 118		42 118	25 762
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	105 958		105 958	208 857
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	1 114 318	12 108	1 102 210	921 242
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des obligations (VI)				
Primes de remboursement des emprunts (VII)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VIII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII + VIII)	1 212 427	40 878	1 171 549	999 242

Bilan passif

Postes	31/08/2025	31/08/2024
Capital	5 400	5 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	540	540
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	380 981	232 852
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	233 226	298 129
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	620 148	536 921
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques	13 000	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)	13 000	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		30 665
Emprunts et dettes financières diverses	96 258	258
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 500	7 033
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 305	116 929
Dettes fiscales et sociales	214 411	254 632
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	111 929	52 804
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	538 402	462 320
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	1 171 549	999 242

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/08/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/09/2023** à **31/08/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **1 171 549,12 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice de 233 226,26 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

L'entreprise applique les recommandations du Plan comptable "Dispensateurs de formation professionnelle et organismes de formation qui ont un statut privé, dispensateur de formation par apprentissage" retenu dans son secteur d'activité suivant l'avis 95-04 du CNC.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Créances et dettes

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou de charges à payer au passif du bilan.

Disponibilités

Les disponibilités sont enregistrées pour leur valeur nominale.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	6 735			6 735
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...	1 973		1 973	
Autres immobilisations corporelles	42 087	5 257	9 009	38 335
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	53 039			53 039

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres	5 518	620		6 138
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...	880	1 093	1 973	
Autres	19 437	12 204	9 009	22 632
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	53 039	0	53 039	
Clients douteux	12 108	0	12 108	
Autres créances clients	890 564	890 564		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux	1 392	1 392		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	62 177	62 177		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	42 118	42 118		
TOTAL	1 061 399	996 252	65 147	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	42 118	
TOTAL	42 118	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	540	10,00
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	540	10,00

Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	5 400				5 400
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	540				540
Autres réserves	232 852			148 129	380 981
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur					
Dividendes				150 000	
Résultat de l'exercice	298 129	233 226		- 298 129	233 226
TOTAL	536 921	233 226			620 148

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	À la clôture de l'exercice
Litige		13 000		13 000

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissements de...				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	113 305	113 305		
Personnel et comptes rattachés	86 371	86 371		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	48 180	48 180		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	3 441	3 441		
TVA	63 866	63 866		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	12 552	12 552		
Dettes sur immobilisations et comptes ratt...				
Groupe et associés	96 258	96 258		
Autres dettes	114 429	114 429		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	538 402	538 402		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	30 665			
Montant des emprunts et dettes contracté...	96 258			

A3FA

Société par actions simplifiée au capital de 5.400 euros
Siège social : 8 allée des Cormorans Bâtiment Space Camp
06210 MANDELIEU-LA-NAPOULE
900 554 254 RCS CANNES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 FEVRIER 2026 STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31.08.2025

EXTRAIT

TROISIÈME RÉOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025, dont elle constate l'existence et s'élevant à 233.226,26€ de la manière suivante :

Affectation :

- La somme de 150.000,00 €
à titre de distribution de dividendes aux associés,
- Le solde, soit la somme de 83.226,26 €
au compte « autres réserves »,
ce poste est ainsi porté à la somme de 464.207,59 €

Total affecté : 233.226,26 €

Sur le plan fiscal, l'assemblée générale rappelle aux associés que les revenus distribués sont soumis à un Prélèvement Forfaitaire Unique et font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8%, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante, et en cas d'excédent restituable.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Par exception, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50.000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (personnes soumises à une imposition commune), peuvent demander à être dispensées du prélèvement.

Conformément aux dispositions de l'article 242 quater du Code Général, la demande de dispense doit être formulée par le bénéficiaire des revenus distribués auprès de la personne qui en assure le paiement au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement des revenus en produisant une attestation sur l'honneur. Par dérogation, les contribuables peuvent formuler leur demande de dispense de prélèvement au plus tard lors de l'encaissement des revenus.

Enfin, l'assemblée générale précise que conformément aux dispositions de l'article L. 136-4 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France (au taux de 18,6%) sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code Général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versé au Trésor public dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/08/24	150.000,00 €	Néant	Néant
31/08/23	86.000,00 €	Néant	Néant
31/08/22	42.861,00 €	Néant	Néant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Présidence

Mme Rebecca DECAMPS

Rebecca DECAMPS

✓ Certifié par  yousign